



**Participation des étudiants en première année de formation
EDUCATEUR SPECIALISE à L'ERTS d'OLIVET
aux RDV de la matinale santé sur
« la lutte contre la pauvreté au temps du coronavirus »**

Les étudiants se demandent si la pandémie est venue remettre en cause ou aménager les dispositions et engagements pris par l'Etat dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée le 13 septembre 2018 par le Président de la République. Si oui, dans quelle mesure ?

Alice, étudiante en première année d'éducateur spécialisé à l'ERTS d'Olivet :

« Voici un petit témoignage de situations vécues durant mes dernières semaines de stages.

Nos principaux objectifs dans le foyer d'hébergement où j'effectue mon stage sont l'autonomie et l'insertion, deux aspects que nous devons continuer à réaliser en situation de confinement tel que nous le vivons aujourd'hui. Le foyer a dû s'adapter et se réinventer avec les résidents face à la situation actuelle, prohibant les sorties sauf pour les rendez-vous et les premières nécessités. Personnellement je trouve compliqué de trouver des activités pour les résidents qui ne vont pas à l'ESAT et donc ne sortent pas de chez eux où vivent tout seuls dans leur appartement et ne peuvent venir nous voir que quelques minutes dans le local.

Comment occuper des résidents qui sont isolés dans leurs appartements en gardant une distanciation physique ?

De plus, Il est d'autant plus difficile d'assurer le suivi des projets individualisés et professionnels qui sont eux, tournés vers l'extérieur.

Romuald, étudiant en première année d'éducateur spécialisé à l'ERTS d'Olivet

« Pour ma part, j'aurais un questionnement, comment gérer la situation en EHPAD, là où les résidents sont confinés en chambre toute la journée. Ces personnes expriment leur détresse et leurs ennuis, arrivés au stade de "fin de vie". Certaines préfère je cite "Sortir, voir du monde, ma famille et mourir du COVID, plutôt que de rester enfermé, et mourir tout cours". Comment gérer tout ça, en restant dans le cadre de l'accompagnement du bien-être du résident ?

Ce questionnement s'applique aussi face au public atteint de handicap, qui peut avoir de lourdes séquelles suite à un confinement en chambre durant 3 mois (cf 1er confinement). Comment faire pour ne pas reprendre le travail à zéro avec ces personnes, tout en respectant les mesures de confinement en chambre? »

Alison, étudiante en première année d'éducateur spécialisé à l'ERTS d'Olivet :

Se demande :

« quelle évaluation a été faite à l'issu du premier confinement ? (manques et besoins des personnes fragilisées et des équipes de professionnels de l'accompagnement social »

Et

« si de nouvelles dispositions d'accompagnements à destination des personnes les plus fragilisées ont été mises en place pendant ce deuxième confinement ? » Si oui lesquels ?

Astrid étudiante en première année d'éducateur spécialisé à l'ERTS d'Olivet

« Comment se protéger quand on n'a pas accès à l'eau courante et aux masques ? »

« Les mises à l'abri des SDF opérées pendant le premier confinement, ont-elles pu être mises en œuvre lors de ce second confinement ? »